

# Drogue à l'école : la police intervient 4 fois chaque jour !

## La ministre lance un projet contre les assuétudes

**C**haque jour d'école, la police enregistre quatre faits de drogue dans les écoles du pays. La plupart du temps, il s'agit de détention de cannabis... Mais pas seulement. La ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH) s'apprête à dégager 400.000 € pour lancer un projet de lutte contre les assuétudes, y compris le cannabis.

L'an dernier, la police est intervenue à 745 reprises dans les écoles de tout le pays, suite à des faits de drogue. Cela fait plus de quatre interventions chaque jour d'école (180 jours par an)... Et cela ne concerne, comme à chaque fois, que la partie visible de cet iceberg de cannabis, cocaïne, etc.

Cela vous impressionne ? Il s'agit pourtant des statistiques les plus faibles depuis trois ans, inférieures de 15% à celles de l'année précédente. Dans 519 cas, il s'agissait de détention, dans 146 de commerce (ou trafic). Vingt-neuf procès-verbaux concernaient l'usage de drogues... et un la fabrication ! L'intervention de policiers dans les établissements scolaires est parfois rendue indispensable, même si

**Il est prévu, dès cette année, d'offrir aux élèves des écoles secondaires des programmes de lutte contre les assuétudes pendant le temps scolaire**

pour certaines associations qui s'occupent de toxicomanie, ces descentes ne font que stigmatiser les consommateurs et créent un sentiment d'insécurité dans l'école.

L'école, avant tout espace de prévention ? « Dans le cadre de la concrétisation des objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence, particulièrement ceux concernant le renforcement de la prévention en matière de santé, il est prévu d'offrir aux élèves de l'enseignement secondaire des programmes de lutte contre les assuétudes pendant le temps scolaire », explique le cabinet de la ministre. Un budget de 400.000 € est libéré pour cette année scolaire.

### TABAC ET CANNABIS

« Les écoles secondaires seront prochainement invitées, par voie de circulaire, à poser leur candidature pour permettre à leurs élèves de bénéficier de ce programme. Concrètement, il allie des actions préventives, ainsi que des aides concrètes à l'arrêt du tabac/cannabis en groupe suivant une approche pharmacolo-

gique, psychologique et comportementale dispensée par des tabacologues reconnus. » Précision : on ne

parle donc pas ici que des drogues, mais aussi du tabac, de l'alcool... et même de la cyber-dépendance. Le programme s'inspire d'un projet pilote initié dans certains établissements scolaires par l'Institut Bordet et le Collège technique des Aumôniers du travail de Charleroi. « Il instaure un climat positif global en faveur de l'arrêt de la consommation », reprend le cabinet. « Les fumeurs sont ainsi conscientisés sur l'impact négatif de leur consommation, sur le compor-

tement des autres adolescents et la nécessité de « montrer l'exemple ». » Frédéric Hublet, un éducateur spécialisé, est la cheville ouvrière du projet, lancé, en 2011, au Collège des Aumôniers du Travail de Charleroi. « Je suis là pour informer les élèves, leur tendre la main, pas pour leur donner un coup de bâton », explique-t-il. « On a créé des groupes dont l'objectif est l'arrêt de la consommation. Tout se fait dans l'école et ce n'est pas un hasard : cela permet de lutter contre le décro-

chage scolaire et puis, la force du groupe est un atout non négligeable. »

### DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La consommation de cannabis peut mener au décrochage scolaire, car cela peut avoir un impact sur le sommeil et l'humeur de l'élève. Que ces actions s'inscrivent aussi dans la lutte contre ce décrochage plaît particulièrement à la ministre Schyns... ●

**DIDIER SWYSEN**